

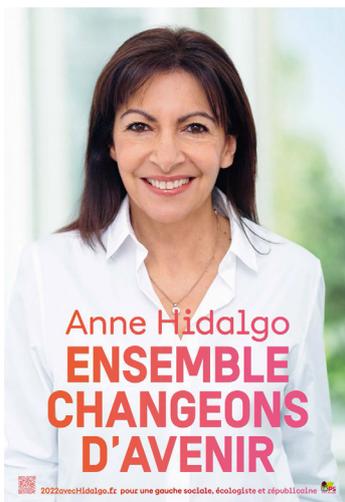
## En finir avec les déserts médicaux

À chaque déplacement qu'elle effectue, et tout récemment encore dans les Côtes d'Armor, Anne Hidalgo est interpellée sur la question des déserts médicaux, qui ne cesse de s'amplifier. Dans une interview au *Quotidien du médecin*, le 16 février, la candidate a précisé ses propositions pour améliorer la présence de professionnels de santé sur l'ensemble du territoire.

« **D**ésormais, une partie des Français a intériorisé le fait que, dans certains départements, l'espérance de vie est moindre car le suivi ne peut plus être assuré par les médecins de ville et que l'hôpital est submergé par manque de moyens. C'est grave, on ne peut plus accepter ça », a dénoncé Anne Hidalgo.

« Si on en est arrivé là aujourd'hui, c'est à cause du numerus clausus qui, certes s'est assoupli, sans pour autant que l'on donne plus de moyens aux universités pour former les étudiants », a rappelé la candidate, qui propose de former chaque année 15 000 médecins, en allouant des moyens conséquents aux universités et aux CHU.

Compte tenu de la durée de formation d'un médecin, les résultats ne seront visibles que dans une dizaine d'années. Pour répondre à l'urgence, Anne Hidalgo porte une autre proposition qui « consiste à s'appuyer sur la réforme de l'internat de médecine générale avec l'ajout d'une quatrième année, pour la transformer en une année de professionnalisation. Ça ne sera pas simplement une année supplémentaire payée 1 700 euros par mois, elle sera rémunérée le double, 3 500 euros. En contrepartie, nous demanderons aux internes de faire cette dernière année dans un désert médical. Ils ne seront pas livrés à eux-mêmes et seront encadrés par un maître



Les déserts médicaux ne sont pas une fatalité

de stage. Les collectivités les aideront en mettant à disposition un logement, une voiture... Si on démarre dès cette année, ce sont 4 000 jeunes qui iront exercer dans des déserts médicaux, à ces conditions d'accompagnement et de rémunération. Dès 2022, il y aura une vraie présence médicale supplémentaire.»

Les mesures incitatives n'ont pas permis une répartition plus harmonieuse des professionnels de santé sur le territoire. Faut-il alors envisager des solutions plus coercitives? « Je ne suis pas pour une obligation d'installation dans les zones sous-denses », répond Anne Hidalgo avant de préciser : « Par contre, je suis convaincue qu'il ne faudra pas autoriser de nouvelle installation dans les zones où il y a déjà pléthore de médecins – comme ça peut être le cas sur la bande littorale. Ça n'aurait pas de sens. Je pense que le dialogue et l'incitation sont toujours préférables à l'obligation et je m'engage, au début du quinquennat, à définir ces orientations avec les organisations professionnelles. J'entends ceux qui ne veulent absolument aucune contrainte, mais un monde sans contrainte, ça n'existe pas ».



## Parrainages

Tous les cinq ans se joue le même psychodrame à propos des parrainages des maires pour les candidat.e.s à la Présidentielle.

Dans ce contexte, les attaques contre le Parti Socialiste et sa candidate sont totalement déplacées. Si ce système est si injuste et contraignant, la majorité actuelle avait cinq ans pour le réformer.

Personne ne reproche aux élus LREM d'avoir parrainé leur candidat avant même qu'il ne se déclare, mais il faudrait que le PS donne des consignes pour que ses élus permettent à d'autres candidat.e.s de Gauche d'accentuer encore la division de la Gauche?

Si plus de 1 000 maires, parlementaires, conseillers régionaux et départementaux ont apporté leur parrainage à Anne Hidalgo, c'est parce que les électrices et les électeurs ont fait confiance aux candidats socialistes aux Municipales, aux Régionales et Départementales. Tout simplement.

PS29

# La transition passe par la mer

Quelle place les énergies marines renouvelables doivent-elles représenter dans notre mix énergétique ? C'est la question que l'Observatoire des énergies de la mer, présidé par l'élu des Pays de la Loire, Christophe Clergeau, a posé aux représentants des principaux candidat.e.s à la Présidentielle, à l'occasion d'un webinaire diffusé le 1<sup>er</sup> février.



Christophe Clergeau

L'Observatoire des énergies de la mer existe depuis cinq ans. Il a donc pu vérifier la solidité, mais aussi les fragilités de cette filière. Aujourd'hui, les énergies marines renouvelables, éoliennes en mer essentiellement, représentent environ 5 000 emplois, dans l'ingénierie, la production ou la maintenance des équipements. Elle peut s'appuyer sur des grands groupes mais aussi sur un tissu de PME. Mais, et l'histoire récente l'a encore démontré, cette filière est très sensible

aux fluctuations de caps fixés par les pouvoirs publics. Les annonces de report de certains chantiers en 2018 se sont immédiatement traduites par des baisses d'investissements et des suppressions d'emplois. Fort heusement, la filière est de nouveau en dynamique, depuis 2020.

**« Dans le projet de notre candidate, le nucléaire est une énergie de transition. »**

« L'ambition d'Anne Hidalgo est claire », a d'emblée posé Tristan Foveau, secrétaire national à la transition écologique qui représentait la candidate : « **100 % d'énergies renouvelables aussi rapidement que possible** ». Ce choix implique qu'on ne lance pas de nouveaux EPR et qu'on exclut d'investir dans la filière des SMR (Small Modular Reactors) qui « **de toutes façons, aujourd'hui, n'est pas une filière mature** », a rappelé le secrétaire national du PS.

Pourquoi miser sur les énergies marines renouvelables ? Parce que la France a les moyens d'y tenir un rôle de premier plan : nous possédons le deuxième domaine maritime mondial, derrière les États-Unis, nous disposons de capacités de recherche et de développement, mais aussi industrielles et portuaires.

Cependant, malgré ces avantages indéniables, force est de constater que la France n'a pas encore pris de leadership dans ce domaine.

« La PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie), telle qu'elle est conçue aujourd'hui, est trop timorée sur le sujet », a regretté Tristan Foveau : 5 à 6 gigawatts de nouvelles capacités seulement à l'horizon 2028, alors que les Pays-Bas en prévoient 22 d'ici 2030, l'Allemagne 30 et le Royaume-Uni 40.



Une filière d'avenir

Il convient donc de relever énergiquement nos ambitions. Comment ? D'abord, en affirmant clairement que le prochain quinquennat sera celui de la transition énergétique. Mais aussi en donnant de la visibilité aux opérateurs et en planifiant plus finement les zones de production. Aujourd'hui, un projet met au moins dix ans pour se concrétiser contre six ou sept pour le Danemark, par exemple. Un débat en amont, permettrait d'éviter des pertes de temps.

## Énergie : Président versus candidat



Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les interventions présidentielles. Qui parle ? Le président en exercice qui doit assumer un bilan ? Ou le candidat qui présente un projet ? Le second, misant sur l'amnésie des électeurs pouvant contredire le premier.

À Belfort, devant les ouvriers d'Alstom, Emmanuel Macron a réalisé un exercice d'équilibriste en tentant de faire croire qu'il réalisera demain ce qu'il n'a pas pu ou voulu réaliser depuis cinq ans.

Dans un communiqué, Tristan Foveau, secrétaire national à l'Écologie, au Dérèglement climatique et à la Biodiversité, et Alain Delmestre, secrétaire national adjoint à la Transition énergétique, ont mis en exergue la faiblesse du bilan du président sortant et les incohérences du candidat.

Le GIEC le rappelle à longueur de rapports : l'enjeu de la prochaine décennie, pour limiter le réchauffement climatique, consiste à

sortir le plus vite des énergies fossiles. Cette décarbonation doit s'appuyer sur trois piliers majeurs : la sobriété énergétique, un changement des usages et une accélération de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

Qu'a fait la France, depuis cinq ans pour relever ces défis ? Pas grand chose. « *Après les espoirs nés de la COP21, ce quinquennat aura été celui des échecs* », déplorent les deux secrétaires nationaux. « *Échec sur la montée en charge des énergies renouvelables, qui plafonnent à 19 % dans le mix, au lieu des 32 % prévus ; échec de la simplification des procédures pour le développement des énergies renouvelables ; ambitions limitées de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028, qui n'a pas placé la France à la hauteur des enjeux climatiques et pèsera sur le prochain quinquennat. Échec également des discussions avec la Commission européenne sur le montant de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) et blocage de l'ensemble des acteurs politiques et syndicaux sur le statut d'EDF.* »

Le Président Macron n'a pas été à la hauteur des enjeux pendant cinq ans. Quelle confiance accorder aux effets d'annonce du candidat Macron ?

# Notre projet : la lutte contre les inégalités

**Parlons des vrais sujets et soyons fiers de notre candidate et du projet social-démocrate qu'elle défend. Dans une belle unanimité, voilà ce qu'affirment les membres du comité de soutien à Anne Hidalgo, dans le Finistère.**



Konwal Perrot : un programme pour la jeunesse

**P**ourquoi rejoindre ce comité de soutien ? D'abord, par fidélité aux valeurs socialistes. Ça va sans dire, mais dans la période de mercato électoral qui précède cette élection ça va mieux en le disant. **« Je soutiens Anne Hidalgo car c'est la candidate désignée par le Parti Socialiste et qu'elle défend un projet social-démocrate »,** explique Marc Labbey.

**« Elle est issue d'un milieu populaire et elle sait ce que signifient les fins de mois difficiles »,** estime pour sa part Hervé Prima, agriculteur en retraite de Clohars-Carnoët. **« Elle a montré qu'elle est une femme de convictions. »**

**« Je soutiens Anne Hidalgo car elle fait preuve d'un vrai courage dans cette campagne où rien ne lui est épargné. Or, c'est précisément dans les tempêtes qu'on peut vérifier la solidité des convictions des candidats »,** explique Aurélie Lagadec, enseignante de Saint-Renan. **« On est dans un débat présidentiel, pour choisir des propositions, pour préparer l'avenir de nos enfants. Nous ne sommes pas à la Française des Jeux, pour miser sur le cheval qui aurait, selon les sondages, le plus de chance d'arriver le premier. »**

Or, le projet défendu par Anne Hidalgo, contenu dans les 70 propositions qu'elle défend, correspond aux convictions que les socialistes défendent depuis toujours. **« Nous devons profiter de cette période de campagne pour mettre sur la table les sujets importants »,** estime Tino Kerdraon. **« On a l'impression que les valeurs de la social-démocratie**

**auraient quasiment disparu. Or, la lutte contre les inégalités, qui est à la base de notre engagement, est plus que jamais nécessaire dans des domaines comme le logement, la santé ou le pouvoir d'achat. C'est au cœur des préoccupations des citoyens et c'est également ce qu'Anne Hidalgo met en avant dans son projet. »** Pour l'ancien député de Brest, il faut donc profiter du débat présidentiel pour montrer que la candidate avance des propositions pour les classes moyennes et populaires.

Et d'abord en revalorisant les salaires. **« Ça fait des années qu'on se bat pour ça »,** insiste Claudine Galleron, de Landerneau, ancienne responsable CFDT santé sociaux. **« Il faut des augmentations de salaires et pas seulement des primes qui peuvent être supprimées. »** Depuis 15 ans, la classe moyenne voit son pouvoir d'achat baisser et une partie de ses électrices et de ses électeurs peuvent être tentés par un vote d'Extrême-droite.

**« Elle est issue d'un milieu populaire et elle sait ce que signifient les fins de mois difficiles. »**

**« En plaçant le social en tête de ses préoccupations, Anne Hidalgo retrouve l'ordre des priorités »,** se félicite Marc Labbey. **« D'abord, la lutte contre les inégalités. Et ça passe par le dialogue et la négociation. C'est ça, la ligne social-démocrate de la Gauche qui veut faire, qui veut agir, qui est dans l'action et non dans l'incantation. »**

L'éducation reste la priorité. **« Il faut donner les moyens à l'Éducation nationale mais il faut aussi insister sur la formation continue, tout au long de la vie »,** rappelle Tino Kerdraon. **« Nous savons que les salariés seront amenés à changer de métiers au cours de leur carrière et il faut donc les accompagner. Ça passe déjà par une meilleure orientation scolaire mais aussi par la formation continue. »**

Dans un secteur comme l'aide à la personne, on constate déjà que certaines structures rencontrent des difficultés de recrutements, à cause des conditions de travail, des rémunérations trop faibles et de l'absence de formation.

Comme le souligne Claudine Galeron, l'écologie doit aller de pair avec le social. **« Pour l'isolation des logements ou le passage à des véhicules propres, il est nécessaire, comme le dit Anne Hidalgo, d'accompagner les plus modestes. »**

**« Anne Hidalgo est l'une des seules candidates qui apportent des solutions concrètes pour la jeunesse »,** insiste pour sa part Konwal Perrot, de Daoulas. **« Le minimum jeunesse et le capital de 5 000 euros sont des propositions qui parlent à la jeunesse »,** insiste-t-il, prenant comme exemple sa situation personnelle. **« Avec le revenu minimum, je ne serai pas obligé de travailler pour suivre le cursus que je souhaite à Rennes. »**



Auréli Lagadec : on vote pour des convictions

**« Anne Hidalgo met aussi l'accent sur l'apprentissage à la citoyenneté tout au long du parcours scolaire et propose d'accorder le droit de vote dès 16 ans »,** insiste le jeune socialiste.

Et maintenant ? Les membres du comité de soutien sont, sur certains sujets, en attente de précisions. **« On ne peut bien sûr pas tout écrire dans un projet de quelques pages et la campagne, avec ses réunions publiques, ses déplacements thématiques, ses tribunes ou ses interviews, sert justement à ça. »** Si Hervé Prima souhaite en savoir plus sur le volet agricole du projet, Claudine Galeron souhaite, quant à elle, approfondir les propositions pour bâtir un vrai cinquième risque.

**Rejoignez le comité de soutien**

Vous pouvez, vous aussi rejoindre le comité de soutien départemental, présidé par Marylise Lebranchu, en vous inscrivant sur le site [ps29.org](https://ps29.org)

## Disparition



Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition de Sébastien Louboutin, infatigable militant brestois.

Sa modestie n'avait d'égale que sa détermination.

Homme de convictions, il fut de tous les combats aux côtés de Francis Le Blé, Pierre Maille et François Cuillandre.

Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.

## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1383 - Vendredi 25 février 2022  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication :  
Yves FORMENTIN-MORY  
Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

## Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros

Non adhérents : 35 euros

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS

# Le mouvement associatif interpelle les candidats

**1,5 million d'associations agissent au quotidien dans tous les domaines : sport, culture, animation périscolaire, éducation et formation, tourisme, action sociale, solidarité internationale, insertion, protection de l'environnement, santé, lutte contre les discriminations, prévention des risques, vie locale, économie circulaire...**

Le Mouvement associatif en représente 700 000, soit près d'une sur deux. Son ambition est de permettre aux associations de faire mouvement pour favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et tendre vers une société plus juste, durable et humaine.

Dans la campagne présidentielle, il interpelle les candidat.e.s, dans un contexte particulièrement dégradé.

« **Les relations partenariales entre le monde associatif et les pouvoirs publics ont été fortement fragilisées ces dernières années** », précise-t-il, citant notamment la suppression brutale des emplois aidés ou encore très récemment par la mise en place d'un contrat d'engagement républicain unanimement dénoncé par les acteurs. Pour renforcer la vie associative, il apporte treize propositions au débat.

1- Proposer une loi de programmation pour le soutien à la vie associative.

2- Abroger le Contrat d'Engagement Républicain et engager une déclinaison systématique des Chartes d'engagements réciproques.

3- Développer une politique volontariste de formation de l'administration au monde associatif.

4- Assurer une présence forte au sein de l'architecture gouvernementale.

5- Construire, avec les acteurs associatifs et dans une logique interministérielle, une stratégie nationale de l'engagement.

6- Permettre l'accès de tous les jeunes qui le souhaitent au service civique. Un service civique de qualité d'une durée comprise entre six et douze mois, pour en faire une partie intégrante du parcours de vie de tous les jeunes, quel que soit leur niveau d'étude ou milieu d'origine.

7- Mettre en place une démarche de rationalisation et simplification des obligations de déclaration et contrôle des associations pour rendre supportable la prise de responsabilités dans les associations.



8- Créer un crédit d'impôt pour favoriser et reconnaître l'engagement de tous et toutes, y compris des personnes non-imposables. Ce crédit d'impôt remplacera la réduction fiscale actuellement appliquée pour les cotisations aux associations d'intérêt général.

9- Créer un fonds de soutien aux initiatives citoyennes: doté annuellement de 5% du montant total des crédits affectés au fonctionnement de la démocratie représentative en vue d'une promotion des droits des habitant.e.s, du faire ensemble dans les territoires, pour une démocratie d'initiative citoyenne.

10- Mettre en place une politique dédiée de soutien à la création d'emplois associatifs, distincte des politiques d'insertion. Ce soutien, sur trois ans, viendrait en appui au développement de projets territoriaux d'utilité citoyenne.

11- Mieux tenir compte des spécificités des structures de l'économie sociale et solidaire et de l'économie non lucrative afin que celles-ci puissent bénéficier de la volonté des investisseurs, petits et grands, de réorienter leur argent vers le soutien à des actions et projets contribuant à une économie juste.

12- Définir de nouveaux indicateurs permettant de rendre compte de la valeur ajoutée de l'action associative et de la prendre en compte comme richesse et ressources nationales, dans le cadre d'une amplification de la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse déjà définis par la loi.

13- Porter au niveau européen la reconnaissance du modèle associatif, porteur d'une économie non lucrative, en tant que vecteur essentiel de développement d'une Europe sociale et solidaire.

Une rencontre sera organisée le 7 mars pour permettre aux candidat.e.s de se prononcer sur ces propositions et de préciser leur programme pour le monde associatif.